

## Dans l'agenda

Les mesures prescrites dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de covid-19 limitent toujours les réunions à un maximum de 6 personnes tant sur la voie publique que dans les lieux ouverts au public (sauf certaines exceptions).

Dans ce contexte, les salles municipales demeurent fermées. Nous regrettons fortement de priver nos associations des espaces dans lesquels elles organisent leurs activités ni de pouvoir nous-même prévoir des moments d'échange et de partage.

Le marché aux truffes  
et la Nuit de Thermographie ont été annulés.



### BIBLIOTHÈQUE

**La bibliothèque municipale est ouverte le mercredi après-midi.**

Elle a reçu une première livraison de ses acquisitions 2021.

Venez les découvrir !

### OBJETS TROUVÉS

Une trottinette a été rapportée en mairie. Elle y attend son propriétaire.

### « INCLUSION NUMÉRIQUE »

Dans le cadre du plan de relance, le Gouvernement promeut l'inclusion numérique à destination des personnes qui en sont le plus éloignées. Ce volet a vocation à accompagner le développement des usages induits par le déploiement généralisé d'une connexion internet très haut débit. Il s'appuiera essentiellement sur le recrutement de conseillers numériques et la généralisation du service public *Aidants Connects*. Ces conseillers auront pour mission d'organiser des ateliers numériques ou des activités d'initiation permettant de faciliter les usages quotidiens, pour rendre les personnes autonomes avec les outils et les démarches numériques.

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme [www.conseiller-numerique.gouv.fr](http://www.conseiller-numerique.gouv.fr)

### TRI SÉLECTIF

Pour améliorer encore la qualité de tri des poubelles jaunes, nous joignons un sac à ce bulletin. Il rappelle les consignes de tri et vous permettra de transporter jusqu'au point de collecte tous **vos déchets recyclables : papiers, cartons, briques alimentaires, emballages en plastique et aluminium EN VRAC, VIDÉS, ÉCRASÉS ET NON LAVÉS.**

Nous pouvons également mettre à la disposition de chaque foyer une poubelle rigide. Merci d'en faire la demande à l'aide du formulaire joint.

**Les encombrants** peuvent être enlevés sur commande. Il suffit de contacter le service technique (06 22 19 77 47) qui organise la collecte. Dans certains cas, une benne pourra être mise à disposition.

**Rien ne doit être déposé autour des conteneurs des points de collecte.**



## ENFANCE ET JEUNESSE

### Crèche

La commune participe au financement de deux places à la crèche de Mil Dimonis de Baixas. L'une d'elle est disponible.

Si vous êtes intéressés, contactez la directrice, Mme Germain au 04 68 62 67 98.

### Accueil Périscolaire

Le centre de loisirs de Peyrestortes-Baixas-Calce est ouvert aux enfants de Calce âgés de 3 à 11 ans et le point jeunes à ceux de plus de 12 ans.

### Restauration Scolaire

La commune participe aux frais de cantine pour tous les élèves de la maternelle au lycée à hauteur maximale de 33 euros par mois et par enfant sur présentation d'une facture acquittée.

Merci aux familles dont les enfants ne sont pas scolarisés sur la commune de Baixas (qui transmet par mail les attestations de paiement) de faire parvenir leurs factures attestées payées au plus tôt, pour être remboursés chaque trimestre.

## TRAVAUX

Les travaux de la **Place des Acacias** sont terminés. Un parking a été aménagé, un arbre et des massifs plantés.

Les travaux de la **Coulée Verte** se poursuivent par son aménagement paysager et la création d'un espace sportif.

Le local poubelle des aires a été amélioré.

Dans le haut des aires, sur la parcelle dite « du cheval », un espace vert va être créé. Une convention a été signée avec les propriétaires. Des arbres seront plantés.

Une nouvelle placette va être aménagée au bas de la **Rue de la Tramontane**. Elle améliorera le stationnement. Les travaux débuteront mi-mars. Pendant toute leur durée, nous vous prions de vous garer de façon à laisser les véhicules de chantier passer et de respecter les arrêtés qui seront pris en ce sens.



### INSTALLATION DES CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Suite à des cambriolages et plusieurs atteintes à des véhicules, la municipalité avait recueilli votre avis sur un projet d'installation de caméras de surveillance. Vous aviez répondu favorablement en très grande majorité. Plusieurs caméras ont été installées : à l'entrée du village coté Baixas, Rue du Canigou, Rue des Aires et Place de la République. Elles entreront prochainement en fonctionnement. Les images enregistrées seront conservées 15 jours (sauf procédure judiciaire en cours) et visionnées uniquement par la gendarmerie. Le garde champêtre et l'adjoint référent en vérifieront régulièrement le bon fonctionnement.